Un premier cas d'hivernage de Rémiz pendulines Remiz pendulinus en Maine-et-Loire

Patrick RABOIN

Avec seulement six données répertoriées sur la base www.faune-anjou.org de 1991 à 2011, la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* apparaît comme étant une espèce rarement observée en Maine-et-Loire. Sa première mention dans le département ne date que du 15 mars 1991, au lac du Verdon, proche de Cholet (J.-P. Bresteau, M. Charrier & J.-D. Vrignault, BEAUDOIN et coll., 1994).

La plupart de ces contacts proviennent de la région d'Angers, dont deux de stations de baguage, les autres du sud-ouest du département (Mauges, Choletais).

Deux données de migration postnuptiale sont datées du mois d'octobre (1^{er} et 21), les autres de la deuxième quinzaine du mois de mars.

Dans la région des Pays de la Loire, la Rémiz est régulièrement observée en migration. Sa reproduction n'a été découverte qu'avec la capture de juvéniles en 2010 et 2012 à Donges, Loire-Atlantique (DUGUÉ, 2014 ; DUGUÉ & FOUCHER, 2013).

L'effectif des nicheurs en France est proche de l'extinction et les effectifs hivernants apparaissent en déclin (ISSA 2015).

Le site

Le site des Monteaux, sur la commune de Vivy au nord de Saumur, est une ancienne gravière-sablière formant deux plans d'eau.

Le plus ancien, que nous nommons « Vivy I », au nord-est, destiné aux loisirs, est équipé de différents aménagements sportifs et autres... La pêche y est pratiquée une partie de l'année sur la majorité du linéaire de ses berges. La surface de l'étang est de 10,8 ha. Un cordon de roselière, fragmenté par les

Résumé: Un groupe d'une dizaine de Rémiz pendulines a stationné dans une ancienne sablière de l'est du département de Maine-et-Loire de la fin d'octobre 2019 à la mi-mars 2020. Ce premier cas de présence hivernale suivi dans le département s'inscrit dans le phénomène d'hivernage constaté en Touraine à l'intérieur des terres du Centre-Ouest de la France.

passages des pêcheurs, occupe sa bordure sur une moitié de ses rives environ.

Le second site, « Vivy II », au sud-ouest, plus vaste, avec une surface de l'étang de 31,6 ha, est prévu pour devenir une réserve ornithologique. Le linéaire de roseaux y est moindre car les phragmitaies se concentrent essentiellement dans la partie nord-est, devant le principal point d'observation fréquenté par les observateurs locaux. Les berges sont principalement occupées par un cordon boisé de grands saules.

Les roselières se sont particulièrement bien développées ces dernières années, surtout dans la seconde pièce.

Ces deux étangs sont aussi bordés en partie de saules et de peupliers.

Le niveau des eaux de cet hiver 2019-2020 était assez élevé.

Circonstances

Le 30 octobre 2019, j'entends des cris ténus que j'ai déjà entendus par le passé lors de voyages à l'étranger. Je découvre alors une Rémiz penduline brièvement perchée à la cime d'un petit saule à une dizaine de mètres de mon point d'observation sur Vivy II. Je contacte ensuite une petite troupe de quatre oiseaux qui décollent et s'éloignent.

Il s'agit là de la première observation de cette espèce sur ce site. Elle a été validée par le CHD49.

La commune de Vivy se trouvant dans le Val de Loire, cette observation n'avait rien d'étonnant puisqu'il est admis que l'espèce emprunte en migration les grands axes fluviaux pour rejoindre ses zones d'hivernage dont, notamment, celles de la façade atlantique, du sud de la Vendée à la frontière espagnole (ISSA, 2015).

La date correspondait aussi à la phénologie de la migration, bien qu'étant plutôt dans la phase finale de la fourchette connue, de mi-septembre à fin octobre.

Je retrouvais l'espèce par hasard le 23 janvier 2020 (Vivy I). Cette fois, c'était une troupe de sept individus qui s'apprêtaient à changer de lieu de gagnage et donc de plan d'eau.

Entre ces deux dates, j'avais à deux reprises

62 Patrick RABOIN





7 mars 2020 (Aurore Taquet).

entendu un appel relevant probablement de cette espèce, mais perçu à chaque fois de manière unique, et, n'ayant vu aucun oiseau, je n'avais pas relevé ces contacts dans mon carnet et ne les avais pas signalés.

La Rémiz a ainsi peut-être fréquenté les lieux sans discontinuité. Dans cette hypothèse, le séjour aura duré quatre mois et demi (137 jours au moins).

À partir de la redécouverte du mois de janvier, de nombreuses observations ont été réalisées sur le site par une cinquantaine de personnes différentes, et plusieurs clichés ont été pris.

Le nombre d'oiseaux présents s'est élevé jusqu'à dix, le 29 janvier.

Par la suite, le plus gros effectif avancé était de cinq, jusqu'à la fin de février, puis, en fin d'observation, à la mi-mars, ce nombre s'était restreint à quelques unités — jusqu'à trois — laissant présager un départ de l'essentiel du groupe.

Il est possible aussi que ces hivernants se dispersaient en petits groupes sur l'ensemble du site, voire le long du cours d'eau proche, l'Authion, lui aussi bordé en partie de roselières.

Il paraît toutefois difficile de quantifier les individus de cette espèce sur les lieux de gagnage. En effet dans une roselière, il est toujours très difficile d'observer simultanément tous les oiseaux d'une même troupe qui ne se nourrissent pas forcément dans la partie haute des tiges, certains préférant glaner des invertébrés et des fragments végétaux au pied des roseaux. (Sylvain Courant, comm. pers.).

Les Rémiz étaient généralement assez difficiles à observer : elles se tenaient le plus souvent à la base des phragmites à la recherche de nourriture sans pouvoir préciser laquelle. La littérature ornithologique signale les larves, les insectes, les araignées et surtout les graines en hiver « souvent recueillies à faible hauteur sur les plantes et au pied des roseaux » (ANONYME, 2012; NEAU, 2018).

Elles se déplaçaient peu.

Les entrevoir demandait une grande patience mais parfois les Rémiz s'élevaient le long de la hampe jusqu'aux panicules, permettant de meilleures observations et quelques photos.

Plusieurs adultes des deux sexes ont été notés mais peu de jeunes de l'année, sans doute en raison des difficultés d'identification. En dehors de la saison de reproduction, seul le baguage permettrait de préciser l'âge et le sexe.

Un oiseau bagué était semble-t-il présent mais cette bague, vue brièvement le 5 février par deux observateurs (Siméon Béasse et Olivier Palussière), n'a pas été lue.

L'espèce a été observée jusqu'au dimanche 15 mars. Le départ du site n'a pu être relevé en raison du confinement obligatoire de la population française à partir du 16 mars 2020 *.

Discussion

Ces observations constituent un premier cas d'hivernage constaté en Maine-et-Loire.

ISSA (2015) décrit deux voies de migration dont un « axe atlantique » et précise que les individus hivernants peuvent être répartis avec des « effectifs modestes » et « de façon aléatoire et ponctuelle », entre autres sites, « dans le bassin de la basse Loire ».

Il annonce également que « la tendance des effectifs hivernants apparaît en déclin » mais que « le nombre de migrateurs et d'hivernants, sur la façade atlantique semble en revanche stable, voire localement en augmentation ».

Dans le même ouvrage, sur la carte des oiseaux en hiver, les cas d'hivernages sporadiques proches de notre département sont signalés à l'intérieur des terres en Indre-et-Loire, Indre et Vienne et, sur la façade atlantique, en Loire-Atlantique et en Vendée.

^{*} en lien avec la pandémie de la Covid-19

Dans l'*Atlas des oiseaux de France en hiver*, pour la période 1977-1981, la Rémiz était mentionnée dans les Deux-Sèvres (LUCCHESI et coll., 1991).

Notre cas d'hivernage s'inscrit sans doute dans la continuité des suivis effectués en Touraine voisine. Selon les synthèses parues dans *Le P'tit Grav'*, plusieurs sites du département d'Indre-et-Loire sont fréquentés de manière irrégulière en hiver, par exemple dans des bassins d'orage envahis de massettes et des queues d'étang. La taille des groupes d'oiseaux hivernants semble du même ordre, jusqu'à neuf par exemple le 26 novembre 2014 à la sablière de la Tannerie à Parçay-sur-Vienne (PRÉSENT, 2016).

Remerciements

À Jean-Claude Beaudoin pour sa recherche bibliographique, à Sylvain Courant pour ses renseignements sur les différents plumages et à Damien Rochier pour ses précisions sur le site des Monteaux.

Bibliographie

ANONYME, 2012. — Rémiz penduline, Remiz pendulinus (Linné, 1758), in ANONYME. — Cahiers d'habitat « Oiseaux ». Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Muséum national d'histoire naturelle, 4 p. bit.ly/remiz-mnhn-inpn



7 février 2020 (Denis Robbe).

BEAUDOIN J.-Cl., FOSSÉ A., GENTRIC A., JACQUEMIN J.-L., LE MAO J.-P., LERAY V., MOURGAUD G., 1994. — Compte rendu ornithologique de la saison postnuptiale 1990 à la nidification 1991 en Maine-et-Loire. *Bull. Gr. Angevin Ét. Orn.*, 22 (45): 41.

Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G., Yésou P., 2008.

— Nouvel Inventaire des oiseaux de France. Éd. Delachaux & Niestlé, Paris: 445.

DUGUÉ H., 2014. — Rémiz penduline, in MARCHADOUR B. (coord.). — *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Éd. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris : 452-453.

DUGUÉ H., FOUCHER J., 2013. — La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* nicheuse en Loire-Atlantique : une nouvelle espèce pour la Bretagne. *Ar Vran*, 24 (1) : 36-39.

ISSA N., 2015. — Rémiz penduline, in ISSA N., MULLER Y. (coord.). — Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris: 1168-1171.

LUCCHESI J.-L., PAMBOUR Br., PINEAU O., 1991. — Mésange rémiz, in YEATMAN-BERTHELOT D. — Atlas des oiseaux de France en hiver. Éd. Société ornithologique de France, Paris: 432-433.

NEAU D. (Charente Nature), 2018. — Rémiz penduline, in POITOU-CHARENTES NATURE (coord.), 2018. — Atlas des oiseaux en hiver du Poitou-Charentes. Éd. Charente Nature, Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Poitou-Charentes: 243.

bit.ly/atlas-hiver-poitou-charentes

PRÉSENT J. (coord.), 2016. — Synthèse des observations de l'année 2014 en Touraine. *Le P'tit Grav'*, 9 : 17-63.

Patrick Raboin
31, rue de Lorraine
49400 Saumur
raboinpatrick@gmail.com



Crex

Bulletin scientifique de la

Ligue pour la Protection des Oiseaux Anjou (LPO Anjou)

association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901

agréée

au titre de l'article 40
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature
comme association de Jeunesse et d'Éducation populaire
par l'Éducation nationale

siège social et adresse postale

35, rue de la Barre 49000 Angers France

téléphone: +33 (0)2 41 44 44 22

Sites Internet:

https://lpo-anjou.org/ https://publis.lpo-anjou.org// https://www.faune-anjou.org/

courriels:

anjou.accueil@lpo.fr

Président et directeur de la publication

Reine Dupas

Rédacteur en chef

Jean-Claude BEAUDOIN

Trésorier

Jean-Michel GATINEAU



Dépôt légal : septembre 2021

ISSN 1268-7685 (imprimé) ISSN 2968-2002 (en ligne)